

Mardi 9 juillet 2019

## Les nouveaux aménagements du jardin de Kéravelloc



Brest métropole a porté un projet de remise à ciel ouvert du cours d'eau du Spennot associé à la création d'une zone d'expansion des crues dans le cadre de l'aménagement du jardin de Kéravelloc. Les services Ecologie Urbaine et Espaces Verts ont durant ce projet travaillé avec la mairie de Quartier de Lambézellec à impliquer les habitants, les écoles, les associations d'assistantes maternelles, les boulistes de Kéravelloc afin de proposer de nouveaux aménagements qui répondent aux attentes de la population, améliorent le cadre de vie tout en favorisant le vivre ensemble.

Suite aux études hydrauliques menées sur les différents bassins versants de l'aire urbaine de Lambézellec, le Parc de Kérallan (aussi appelé Jardin de Keravelloc) a été identifié comme un secteur potentiel de gestion des eaux pluviales permettant à terme d'améliorer le niveau de service rendu.

Au-delà du projet de créer une zone d'expansion des eaux, il s'agissait de créer un aménagement « intégré » permettant à la fois de répondre simultanément à plusieurs enjeux : restauration des continuités écologiques, prévention des inondations, qualité du cadre de vie et des paysages pour les habitants, protection de la ressource en eau, préservation de la biodiversité.

Les aménagements sont consisté à remettre à l'air libre le cours d'eau du Spennot sur une longueur de 300 mètres environ, à renaturer le lit du cours d'eau, à réhabiliter la zone humide remblayée dans la partie Ouest du parc, à traiter de manière paysagère les abords du cours d'eau et de la zone humide en préservant les usages de l'espace.

Pour limiter la vulnérabilité aux inondations, une retenue permet de contenir les eaux et de les restituer à débit limité lors d'événements pluvieux intenses et améliore ainsi la résilience du territoire dans un contexte de changement climatique.

Le coût du projet s'élève à 335 000 € HT. Ce projet a été retenu dans le cadre de l'appel à Projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) par un subventionnement à hauteur de 37,5% dans la limite de 150 000 € au titre de la conception d'espaces publics durables.

Coût du Projet : 335 000€ HT

Coût des Equipements (Multisport + refonte aire de jeux) : 65 000€ HT